

**Association Foncière Urbaine Libre
"Le Parc de Lésigny"**

E-mail : afulduparc@gmail.com
Téléphone : 01.60.02.27.15
Site internet : www.parcdelesigny.com

PARC INFORMATIONS

Novembre 2018

Chers résidents,

Vous trouverez ci-après les prochaines dates à retenir :

- **Du Lundi 24 décembre 2018 au Mardi 1^{er} janvier 2019** : Le bureau de l'AFUL sera fermé entre Noël et Nouvel An.
- **A compter du 1^{er} janvier 2019 et jusqu'au 31 janvier** : paiement du **premier appel de fonds** des cotisations 2019 fixé à la somme de **530€** (cf. AG du 29/03/2018).
- **Du Mercredi 2 janvier au Mardi 8 janvier 2019** : Fermeture exceptionnelle du bureau pour clôture comptable. Toutefois, une permanence sera réalisée par les membres de l'AFUL de 9 heures à 12 heures pour recevoir les résidents venant procéder au règlement de leurs charges.
- **Mercredi 6 février 2019 à 20 heures 30** : Assemblée Générale Ordinaire annuelle.
La distribution des convocations de l'Assemblée Générale sera effectuée par les bénévoles du Comité Syndical du samedi 12 janvier au dimanche 20 janvier 2019.
Nous vous remercions par avance de leur réserver un bon accueil.

VANDALISME DU CENTRE DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT

Comme vous le savez peut-être, le Centre de Loisirs a, une fois encore, fait l'objet de vandalismes durant les vacances scolaires de la Toussaint.

Le dimanche 28 octobre 2018, plusieurs groupes de jeunes se sont introduits dans l'enceinte du Centre de Loisirs en fin d'après-midi (en passant tant par le toit du bâtiment principal, que par les grillages ou la porte principale).

Le local plonge du snack a été fracturé et vandalisé (matériel de plonge dégradé, vaisselle cassée, plomberie arrachée, ...) et les auteurs de ces dégradations ont diffusé sur Snapchat films et photos de leurs méfaits.

Cet évènement est devenu l'attraction durant plus d'une semaine en attirant de nombreux autres groupes de jeunes, dont certains ont forcé le cadenas que nous avons entre temps installé pour sécuriser le local.

Le coût de remise en état du matériel et du local a été chiffré à la somme de 7000 €.

Les caméras de vidéosurveillance ont été visionnées par les membres de l'AFUL, ce qui a permis d'identifier certaines personnes. Un dépôt de plainte a été effectué et le dossier est en cours d'instruction par la Police Nationale.

Pour information, le Centre de Loisirs avait d'ores et déjà fait l'objet, sur ces deux dernières années, de plusieurs autres incidents :

Association Foncière Urbaine Libre "Le Parc de Lésigny" dont le siège est situé Chemin de l'École – 77150 Lésigny, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 784 953 937 (SIRET : 784 953 937 00017 – APE : 9499Z), constituée en vertu de la loi du 21 juin 1865, régie par les dispositions de l'ordonnance n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et du décret d'application n°2006-504 du 3 mai 2006.

- Mai 2017 : Vol avec effraction et vandalisme du snack, de la réserve et du chalet des MNS ;
- Avril 2018 : Vandalisme dans l'enceinte du Centre de Loisirs (terrains de tennis dégradés, mobilier du snack et poubelle cassés) ;
- Juillet 2018 : Dégradation des bains de soleil ;
- Août 2018 : Effraction du portail du snack ;
- Septembre 2018 : Dégradation du mobilier du snack ;

auxquels s'ajoutent des dégradations commises au niveau des bureaux de l'AFUL (juillet 2017) et de l'atelier des jardiniers (mai 2017).

Ces incidents n'ont pas pu être systématiquement pris en charge par nos assurances, avec un risque à la clé de rupture de contrat.

Par ailleurs, les forces de l'ordre nous ont alerté sur le fait que notre Centre de Loisirs n'était pas suffisamment sécurisé et que les rassemblements de jeunes sur le parking du CDL devenaient préoccupants (ampleur et fréquence des rassemblements, trafic de drogues, jets de bouteilles cassées, etc...).

Nous avons bien conscience que le Centre de Loisirs peut constituer un lieu de rassemblement agréable pour les jeunes de la résidence et souhaitons qu'il en reste ainsi. Toutefois, les dérives de ces derniers mois et les nombreuses dégradations du bien commun (notamment sur des travaux fraîchement réalisés visant à améliorer notre cadre de vie) sont inacceptables.

Aussi, le Comité Syndical, lors de sa réunion du 19 novembre dernier, a décidé de procéder en urgence à la sécurisation du Centre de Loisirs (toiture, extérieurs, etc...) et de faire appel aux services d'un maître-chien durant les vacances scolaires (voire plus si nécessaire), ceci afin d'éviter que ce phénomène ne prenne de plus amples proportions.

MÉDAILLE "50 ANS DU PARC DE LÉSIGNY"

Malheureusement, ce projet n'a pu aboutir, faute de commandes.

Nous remercions toutefois le résident qui était à l'initiative de la création de cette médaille anniversaire à l'effigie du Parc pour le temps consacré à ce projet.

PLANTATION D'ARBRES

Comme vous l'avez peut-être constaté, 17 arbres viennent d'être replantés sur les espaces verts (5 aux environs de l'école et 12 repartis sur les autres espaces verts). Cette démarche sera poursuivie sur 2019 avec la plantation de 5 arbres supplémentaires.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Et vous souhaitant par avance de joyeuses fêtes de fin d'année,

Le Comité Syndical